

Conférence : « l'entreprise et l'éducation pour créer une nouvelle génération d'entrepreneurs »

(Institut CDG, Injaz al-Maghrib , Rabat le 12 Octobre 2011)

Allocution d'ouverture du Président du CES

Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement Scolaire,

Monsieur le Président de la Fondation/Institut CDG,

Monsieur le Président Directeur Général de l'Association Injaz al-Maghrib,

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à féliciter M. Andaloussi pour le prix de « la citoyenneté mondiale » qu'il vient de recevoir de la part de M. Bill Clinton, fondateur de l'organisation non-gouvernemental « Clinton Global Initiative ». Je voudrais également le remercier pour son invitation ainsi que pour son engagement et sa détermination de faire de notre système éducatif un levier de développement de l'esprit entrepreneurial chez nos citoyens dès leur jeune âge.

Le Conseil Economique et Social mis en place par sa Majesté le Roi le 21 février dernier, est totalement en phase avec cette ambition.

Permettez-moi avant d'entrer dans le vif du sujet de présenter en quelques phrases le CES. Il s'agit d'une assemblée constitutionnelle indépendante assurant des missions consultatives auprès du Gouvernement et les deux Chambres du Parlement. Elle compte

99 membres représentant la pluralité des forces vives de notre Pays (experts de différents horizons et régions du Maroc, représentants d'organisations syndicales, professionnelles et d'associations actives dans les domaines sociaux et environnementaux) avec des attributions larges et diversifiées touchant l'ensemble des thématiques à caractère économique, social et environnemental. Elle a pour vocation à contribuer à renforcer la démocratie participative telle que l'a consacrée la nouvelle Constitution et à être un relai de la société civile auprès de l'exécutif et le législatif. Le CES est organisé en 6 commissions permanentes couvrant ses domaines de compétence et chevilles ouvrières de ses travaux de production d'avis, d'études et propositions ou d'analyse de conjoncture. Le CES est saisi par le Gouvernement et le Parlement mais peut aussi s'autosaisir de sujets qu'il juge d'intérêt pour la société.

Dans ce cadre, l'emploi des jeunes et la charte sociale constituent les premiers sujets dont le Conseil s'est autosaisi et ont fait l'objet des premiers rapports d'étape qui ont été présentés à son Assemblée Générale en juillet dernier. D'autres sujets relatifs aux jeunes ou au développement durable sont en cours de discussions.

La cohésion sociale, la stabilité politique du pays et le développement économique et humain dépendent largement de la problématique de l'inclusion des jeunes. Comment faire pour que la société marocaine puisse renforcer l'inclusion des jeunes et faire en sorte que les jeunes soient non seulement fortement impliqués mais de véritables moteurs du développement du Pays et un catalyseur de la confiance dans l'avenir ?

Tous les acteurs socio-économiques conviennent de l'urgence d'améliorer les performances de notre système éducatif et de préparer une nouvelle génération d'entrepreneurs afin de faire face aux défis du 21^{ème} siècle.

D'après les statistiques publiées par la Commission Européenne, 49% des européens ont une préférence pour le statut d'employé contre 47% pour le statut d'indépendant. Une enquête récente a montré qu'au Maroc, près de 80% des jeunes seraient intéressés par l'entreprenariat.

Contrairement à certains préjugés, les marocains jouissent traditionnellement d'une forte fibre entrepreneuriale couronnée par la création d'entreprises et la constitution de fortunes dans les services et le commerce, l'artisanat, l'agriculture...

Cette fibre a vu son élan décroître après l'indépendance et le positionnement de l'Etat en tant que premier employeur avec des salaires attrayants et une ascension sociale considérable. De surcroît, les rigidités des réglementations, la lourdeur des procédures administratives, les barrières à l'entrée de certains marchés et surtout la difficulté de lever des fonds et de bénéficier de taux d'intérêts avantageux auprès des banques ont contribué au ralentissement du dynamisme entrepreneurial dans notre pays, particulièrement parmi les plus diplômés.

Plusieurs initiatives ont été entreprises par l'Etat et par la société civile afin de raviver la fibre entrepreneuriale marocaine et aider les jeunes à faire face aux embûches rencontrées lors de la création de leurs entreprises avec des résultats et des bilans plus ou moins mitigés.

Le programme phare lancé par les pouvoirs publics est le programme Mokawalati, initialement dédié aux diplômés chômeurs désirant créer une TPE dont le montant d'investissement ne dépasse pas les MAD 250 000, tout en bénéficiant de trois effets de levier. L'Etat prend en charge les frais d'accompagnement, Il octroie une avance sous forme de prêt sans intérêt, à hauteur de 10% du coût du projet et enfin garantit 85% du crédit bancaire nécessaire pour la réalisation du projet. Ce programme a présenté un déficit d'accompagnement avec des résultats peu satisfaisants sur le plan quantitatif et qualitatif. Un plan de relance a été mis en place afin d'améliorer les retombées de ce programme.

Les activités génératrices de revenus (AGR) dans le cadre de l'INDH est l'une des mesures importantes pour encourager la création d'activités dans certains secteurs, notamment l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le tourisme rural ou l'animation touristique. Ces activités génératrices de revenus ont concerné 3700 projets sur 22000 initiés par l'INDH pour la période 2005- 2010. La faiblesse du nombre de projets AGR

financés jusqu'à présent a justifié que la priorité de l'INDH pour la période quinquennale suivante ait été mise sur le développement des AGR. L'INDH encourage pour cela une démarche globale et cohérente par: une étude nationale des filières avec déclinaison territoriale, une diffusion des meilleures pratiques, un accompagnement en matière de développement des capacités des acteurs, un développement des espaces de commercialisation et un encouragement des financements mixtes INDH- Micro-crédit-Partenaires.

Dans ce contexte, je tiens à préciser qu'il ne faut pas négliger le tissu entrepreneurial constitué du secteur informel auprès duquel, il faut mettre en place des mesures incitatives pour le pousser à régulariser ses activités et formaliser ses revenus et l'utiliser comme un levier de croissance économique.

Les entreprises publiques marocaines s'efforcent également d'apporter leur pierre à l'édifice en mettant en place des programmes d'aide à la création d'entreprise et l'amélioration de l'employabilité des jeunes dans les régions où opèrent ces groupes avec des mécanismes appropriés.

Le meilleur exemple est illustré par le groupe OCP qui a mis en place un programme innovant nommé OCP Skills. Ce programme qui a pour objectif la redynamisation des régions sur lesquelles opère le groupe s'articule autour de 3 axes principaux notamment, le recrutement de 5800 salariés au sein des bassins d'activité du Groupe OCP, le renforcement de l'employabilité dans les régions où opère le groupe grâce à la formation de 15000 personnes dans des institutions publiques et privées partenaires et enfin l'accompagnement de projets générateurs d'emplois par le biais d'aides techniques et financières.

La pratique montre que les programmes et les initiatives de promotion des TPE –PME doivent d'abord apporter un accompagnement pédagogique à la hauteur des enjeux encourus puis se positionner comme facilitateur pour l'accès aux marchés et enfin apporter le soutien nécessaire pour lever des fonds en impliquant les banques marocaines pour proposer des solutions et des modes de financement appropriés à cette cible de primo investisseur.

Le monde associatif ne manque pas d'initiatives pour promouvoir l'esprit entrepreneurial de la jeunesse marocaine. Je citerai l'exemple de la Fondation du Jeune Entrepreneur FJE qui a construit son action au travers de la Maison du Jeune Entrepreneur (MJE), « guichet unique » à la disposition des collectivités locales dans leur politique d'appui aux jeunes porteurs de projets. La FJE a développé une expérience pilote dans la Région Chaouia-Ouardigha qui prévoit d'assister 2 000 jeunes à créer leurs entreprises durant les 5 prochaines années, générant des investissements de l'ordre de MAD 500 millions, et près de 8 000 emplois avec un coût de création d'un poste d'emploi n'excédant pas MAD 10 000.

Bien sûr, l'exemple de l'Association Injaz Al-Maghreb est assez édifiant sur ce que peut développer la société civile. L'Association ambitionne la formation de 100 000 lycéens à l'horizon 2015 dans trois académies du Royaume notamment à Rabat, Casablanca et Tanger avec l'objectif de favoriser ainsi, la création d'un vivier estimé à plus de 30.000 futurs chefs d'entreprises qui à leur tour contribueraient à la création de richesse et au développement économique et social.

Malgré la multiplication des programmes d'appui à la création d'entreprises destinés aux jeunes adultes, je reste convaincu que le développement de l'esprit entrepreneurial très tôt, dès le plus jeune âge, grâce au Partenariat Education – Entreprise aura un impact certain sur l'émergence d'une nouvelle classe de jeunes entrepreneurs.

Le Conseil économique et social s'inscrit parfaitement dans ces initiatives citoyennes et dans les solutions novatrices qu'elles proposent aux problèmes structurels. Il ne peut qu'encourager les acteurs socio-économiques à soutenir l'initiative d'Injaz pour mobiliser davantage d'entreprises et de cadres bénévoles pour la formation de futurs entrepreneurs.

Comme disait l'économiste Christian Saint Etienne dans son ouvrage, Guerre et paix au XXI siècle: « Les sociétés qui s'en sortiront le mieux sont les sociétés entrepreneuriales qui innovent et qui créent de l'emploi... »